

sincères à celles qu'il a déjà reçues de toutes parts. Et nous formons le vœu de voir avant longtemps, au Canada, celui qui compte parmi nous des fils dévoués et des amis reconnaissants.

---

## UNE PAGE DE L'HISTOIRE DES ECOLES DE MANITOBA

---

Mgr Taché vient de publier sous ce titre un travail de la plus haute importance. Plusieurs journaux l'ont reproduit en entier, le signalant ainsi à l'attention de tout le pays.

L'ouvrage se divise en cinq parties :

I. De 1818 à 1868 — Régimes divers de la colonie d'Assiniboia.

II. De 1868 à 1870. — Les troubles de la Rivière Rouge et leur solution.

III. De 1870 à 1888. — Les lois de Manitoba favorables aux écoles des deux sections de la population

IV. De 1888 à 1890. — Abandon des écoles catholiques et maintien des écoles protestantes.

V. De 1890 à ce jour. — Efforts pour obtenir justice.

Nous citons de ce travail la conclusion si éloquente et si belle écrite par le vénérable archevêque la veille du quarante-deuxième anniversaire de sa consécration épiscopale. C'est un cri du cœur !

« Demain, quarante-deuxième anniversaire de ma consécration épiscopale, tous les prêtres de l'Archidiocèse porteront mon souvenir et répéteront mon nom au saint autel, pour demander à Dieu que je sois le moins indigne possible du rang qu'il m'a assigné dans son Eglise. Demain, nos dévouées communautés feront la Sainte Communion et offriront leurs sacrifices journaliers, pour que le premier religieux qui a prononcé des vœux dans le Nord-Ouest, ne s'écarte jamais de l'Oblation qu'il a faite de lui-même à Dieu, au pays et à ses habitants. Demain, sous tous les toits de nos catholiques, les enfants, même les plus petits de la famille, seront invités à adresser à Jésus une prière enfantine, pure comme celle des anges, pour que le ciel protège le vieux pasteur de ces jeunes agneaux, et lui donne, en ses derniers jours, la consolation qu'il ambitionne le plus ici-bas,